

ACTIVITÉS PHYSIQUES DE NATURE

L'ÉQUITATION

AUTEUR

PRNSN – Pôle ressources national sports de nature



FFE/ Maindru

THÉMATIQUES ABORDÉES

« Culture cheval » « Passion » « Nature » « Rencontre » « Complicité »
« Discipline »

PUBLIC / AGE MINIMAL

À partir de 4 ans

L'accès à tous les publics est possible (même public avec handicap) et la sécurité de chacun y compris de l'animal doit être assurée.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'équitation est une activité sportive de nature qui favorise la rencontre entre l'homme et le cheval. Par la découverte de l'environnement et des soins apportés, l'enfant se développe et développe le respect et sa complicité avec le cheval. Cette activité allie plaisir et exigence des règles de sécurité. Accessible à tous, dès 4 ans, l'équitation peut proposer différentes disciplines qui permettront à chacun de s'exprimer et s'épanouir.

FINALITES EDUCATIVES

L'équitation favorise la connaissance de soi, le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel. Elle développe le goût de l'effort, de l'engagement et de la persévérance.

Le jeune cavalier commence par apprendre à connaître le matériel nécessaire à la pratique de l'équitation, à s'équiper et à équiper sa monture. Par ailleurs, les différentes mises en situation lui permettront d'acquérir des techniques et outils variés, à pied (effectuer un pansage complet, etc.) comme à cheval (connaître les aides que le cavalier doit employer pour faire une demande à son cheval, etc.)

L'équitation exige du cavalier une motricité et une posture spécifique qui le place sur le dos d'un équidé. Le déplacement du cheval favorise le travail d'équilibre et de coordination du cavalier

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Découvrir et se familiariser avec le monde du cheval :*

Le centre équestre et le poney club offrent un environnement pédagogique riche et variés, des lieux (manège, écurie, sellerie...) une terminologie spécifique (la selle, les rênes, le mors...), différentes disciplines (le concours de saut d'obstacles, la voltige, l'attelage, le western, le pony-games ...). Plus largement, la vie du cheval nécessite la présence de plusieurs personnes et différents corps de métiers (éducateur, vétérinaire, maréchal ferrant, éleveur ...)

- *Développer une motricité spécifique :*

La pratique de cette activité suppose la maîtrise de soi et celle de l'animal (seule activité individuelle qui se pratique à 2) Elle conduit à l'acquisition d'une gestuelle technique spécifique dans laquelle l'équilibre et la coordination permettent l'accès à l'autonomie. La pratique repose sur les capacités, la motivation du public et le respect des consignes, notamment de sécurité.

RELATIONS AVEC LES AUTRES TEMPS DE L'ENFANT PROLONGEMENT ET APPROFONDISSEMENT

- *Découvrir une nouvelle forme de communication :*

Apprendre à monter à cheval, c'est apprendre à communiquer autrement. La relation développée entre l'enfant et l'équidé permet de sensibiliser à la communication non verbale. L'équitation, c'est aussi apprendre à faire confiance à l'autre (Et l'autre, en l'occurrence, est un animal de 500 kg !) Sur un cheval, l'élève doit être concentré pour être à l'écoute.

- *Favoriser une approche éducative basée sur l'interdisciplinarité :*

Par le calcul des distances parcourues, les vitesses aux différentes allures, les plans du centre équestre, la mythologie par les chevaux (exple : le cheval et les grottes de Lascaux ou Chauvet) les races de chevaux sur les territoires français, européen, mondial, etc.

- *Propice à une approche éducative plus large :*

Plusieurs activités parallèles sont possibles : réaliser ou voir des spectacles, visiter des haras, découvrir les métiers du cheval, réaliser des photos et vidéos...

CONDITIONS DE PRATIQUE

LIEUX D'ACTIVITÉS

Sur tous les sites autorisés : centre équestre, fermes pédagogiques, mais également en extérieur.

L'affichage de la carte professionnelle est obligatoire. Elle garantit à son titulaire la compétence et l'autorisation d'encadrer la séance.



MATERIEL NECESSAIRE

- Un casque homologué (appelé « bombe ») conforme à la norme EN 1384 en vigueur
- Tenue adaptée à l'équitation : bas ou pantalon long, bottes ou baskets seront privilégiés
- Trousse de premiers secours, téléphone, liste des numéros de première urgence.

TAUX D'ENCADREMENT

Préconiser un taux d'encadrement d'un éducateur diplômé pour 8 enfants.
Plusieurs diplômes permettent l'encadrement de l'équitation
Les conditions d'exercice et les limites d'exercice de ces diplômes sont précisées dans l'annexe II-1, art. A212-1 (code du sport)

DEROULEMENT :

Rôle du directeur	Rôle de l'animateur en présence d'un encadrant diplômé
<p>Proposer des activités physiques et sportives en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique</p> <p>Il intègre le projet de l'activité grimpe d'arbres dans le projet pédagogique. Il informe les parents de la nature exacte du projet (autorisation parentale obligatoire). Il s'assure que les enfants sont en capacité de participer à l'activité.</p> <p>Il s'assure que le professionnel ou les bénévoles sont en capacité réglementaire d'encadrer (qualification fédérale, diplôme d'État, carte professionnelle, assurance, récépissé de déclaration à la DDCSPP du département du lieu d'exercice).</p> <p>Il informe le ou les intervenant(s) des objectifs du projet éducatif et prend connaissance des attentes des éducateurs qui vont encadrer l'activité. Il définit avec les éducateurs sportifs et les animateurs le rôle de chacun : avant, pendant et après l'activité</p>	<p>Avant</p> <p>Il prépare le projet avec les enfants : connaissance de l'activité, du cheval, du matériel, découverte du centre équestre, de son environnement. il veille à ce que tous les enfants soient en capacité de participer. Il Informe l'encadrant des caractéristiques du public (âge, niveau de pratique...)</p> <p>Pendant</p> <p>Il accompagne et optimise l'intervention du moniteur : jeux d'équilibre, animation nature, sensibilisation à l'écoresponsabilité... en cas de rotation de groupes d'activités : il propose des animations en lien avec le projet aux enfants qui ne sont pas en activité.</p> <p>Après</p> <p>Il fait un bilan de la séance (ou du stage) et valoriser la participation de chacun. Il informe des possibilités locales de poursuivre cette pratique régulièrement</p>

Retrouvez d'autres ressources pédagogiques complémentaires sur le site du PRNSN : <http://www.sportsdenature.gouv.fr/education>.

